

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2014

1/ Présentation d'une opportunité de développement d'un projet de parc éolien sur notre territoire par l'entreprise EDP Renewables (EDPR) par Mellyn MASSEBIAU responsable Développement Sud EDPR et Antoine SANS, assistant chef de projet de EDPR.

Présents : Christian GARNIER Maire de la commune de Dionay, André ROUX Conseiller Général de l'Isère, Président de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin et maire de Chatte, Marie-Chantal JOLLAND Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin et maire de St Antoine l'Abbaye, de Julien CLOT-GOUDARD chef de service Efficacité Energétique du Syndicat d'Energie du département de l'Isère (SÉDI), Marilyne LONGIS et Pierre VEYRAND élus de la commune de St Antoine l'Abbaye, Sophie AVENIER, Jean-Pierre CROS Laure DIMASSI, Fabienne FALCONNET, Jean-Claude GILOZ, Mathieu JUNIQUE, Grégory LANDAIS, Béatrice MARIN, René MAYET, élus de la commune de Dionay

Excusés : Luc SATRE, Vice-Président du SÉDI, Marc PANERAI élu de la commune de Dionay.

Après la présentation de la société EDPR qui est un opérateur expert 3ème acteur mondial de l'éolien et 3ème producteur national d'électricité éolienne, il apparait que la commune de Dionay rentre dans le schéma Rhône-Alpes de raccordement.

Une étude a été réalisée sur la Région pour définir les zones à haut potentiel en terme de vent. La société EDPR a détecté une zone située sur la commune de Dionay (les Valérées) qui serait susceptible d'accueillir 4 à 7 éoliennes.

Après un premier contact de présentation avec le maire, une présentation collégiale a été faite ce jour. L'objectif étant entre autre de procéder à une étude de faisabilité. Il est entendu que ladite étude est à la charge de la société EDPR (étude paysagère, de la faune, servitudes : plafond aérien, radar etc...). Cette étude peut durer de deux à trois ans et l'aboutissement total d'un tel projet peut aller jusqu'à 9/ 10 ans (si l'étude de faisabilité fait apparaître une réelle opportunité, si le permis est accordé etc...).

Pour plus d'informations, la présentation est à disposition en mairie aux heures d'ouverture au public.

Les échanges ont continué autour d'un verre.

Après le départ des personnes invitées la séance du conseil communale peut continuer.

2/ Signature du registre des délibérations du 6 mai 2014.

3/ Délibération portant sur la fin du mandat de gestion de l'entreprise Taulier Immobilier (Régie).

L'entreprise Taulier a donné son accord pour que le mandat de gestion prenne fin au 1^{er} juillet 2014. A cette date la régie créée en juillet 2012 cessera ses effets.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

4/ Délibération portant sur l'actualisation du montant des loyers communaux et de leurs charges.

Suite à la reprise par la commune de la gestion des loyers de la commune et conformément à la convention passée avec l'État lors de la création des 3 logements sociaux, les loyers sont réajustable au 1^{er} juillet de chaque année. Il est proposé de ne pas appliquer l'augmentation au 1^{er} juillet 2014 mais une réévaluation sera faite en juillet 2015.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

5/ Délibération sur la nomination des Délégués à la Commission d'appel d'offres (CAO)

La délibération du 15 avril ayant été annulée, une nouvelle élection des représentants à la CAO a eu lieu.

Les représentants sont :

Titulaires :

Laure DIMASSI

Fabienne FALCONNET

Grégory LANDAIS

Suppléants :

René MAYET

Jean-Claude GILOZ

Béatrice MARIN

6/ Délibération portant sur l'achat de panneaux de signalisation

Suite à des problèmes rencontrés sur les voies communales n°1 et n°33 il est proposé d'installer des panneaux sens interdits sauf riverains.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

7/ Délibération portant sur la signature d'une convention avec l'agence de l'urbanisme et désignation d'un représentant

Afin de bénéficier de l'assistance de l'Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise il est proposé de signer une convention qui précise es domaines d'intervention de l'AURG.

Le représentant désigné auprès des instances de l'AURG est Christian GARNIER.

Accepté à l'unanimité des membres présents

8/ Désignation d'un correspondant forêt

Pour la constitution du réseau des correspondants forêts sur le territoire d'action de la Charte forestière, Giloz Jean-Claude est désigné comme représentant.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

9/ Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Après lecture la motion par le maire, elle est accepté à 8 voix pour et 2 contre.

10 Questions diverses

- Nomination d'un référent pour les commissions communales

Commission Finances : Christian GARNIER

Commission Urbanisme et Bâtiment : Grégory LANDAIS

Commission Voirie-Environnement : Laure DIMASSI

Commission Infrastructure logistique Inter-communes / Béatrice MARIN

Commission évènementielle-Vie de la commune : SOPHIE AVENIER

Commission extra communale Communication: Fabienne FALCONNET

- Réunion de Commission Infrastructure logistique Inter-communes le 2 juillet 2014 à 19 heures en mairie avec la commune de St Antoine et courant juillet avec la commune de Roybon.
- En raison de délai trop courts, le pique-nique du 29 juin 2014 est annulé.
- Une réflexion est menée sur le bien-fondé de recréer ou non un comité des fêtes.
- Une rencontre avec la Lyre St Marcellinoise est en cours afin d'animer les journées du patrimoine à la Chapelle St Jean le Fromental
- Exposition des œuvres de Sophie et de son mari défunt à la chapelle St Jean le Fromental. Un vernissage est prévu le 5 juillet 2014.
- Fermeture du secrétariat de mairie du 23 juin au 6 juillet 2014.
- Site internet : voir pour réintégrer les entreprises de Dionay.

Fait le 19 juin 2014.